



Cosommation chauffage

Par Catamaran

bonsoir, je reviens auprès de vous, car votre aide pour mon problème de relevé de compteur d'eau chaude m'a été d'un grand secours et je vous en remercie

cette fois-ci toujours avec la même société HLM qui suite à mon problème de compteur d'eau chaude, m'envoie une facture de chauffage pour l'année 2021 de 765,53 euros

pour

l'année 2019 année où je suis entré le 12 sept 2019 dans cet appartement T2 tout neuf jamais occupé donc
index 0 quote part 0 provision de charges 28,45 euros solde - 28,45

année 2020 chauffage calorie 121 kwh quote part 18,60 provisions 0 solde 18,60 euros

pour 2021 chauffage calorie 6761 kwh quote part 765,53 provisions 0 solde 765,53 euros

je ne comprends pas ces décomptes ni leurs provisions de charges à 0 sur ce poste

à ce jeu-là ils peuvent me demander n'importe quelle somme sans plus de relevé me permettant de justifier de cette somme

voilà le pourquoi je vous contacte afin de savoir que faire pour résoudre ce problème merci à l'avance de votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous n'avez pas versé de somme d'avance, la provision est à 0, rien d'anormal.

En 2019, vous aviez avancé 28,45 euros qui ont été déduits puisque consommation nulle.

Il faut demander au bailleur de vous justifier son calcul de quote part. Il doit avoir une formule pour dire le prix d'un kwh.

Les consommations en kwh doivent aussi être justifiées par un index relevé en début de période et en fin de période : les index sont-ils précisés avec les dates des relevés ?

Qui relève les compteurs ?

La différence entre 2020 et 2021 est fort étonnante. Il faudrait connaître les dates exactes des relevés.

Par Catamaran

ok merci je regarde tout cela merci